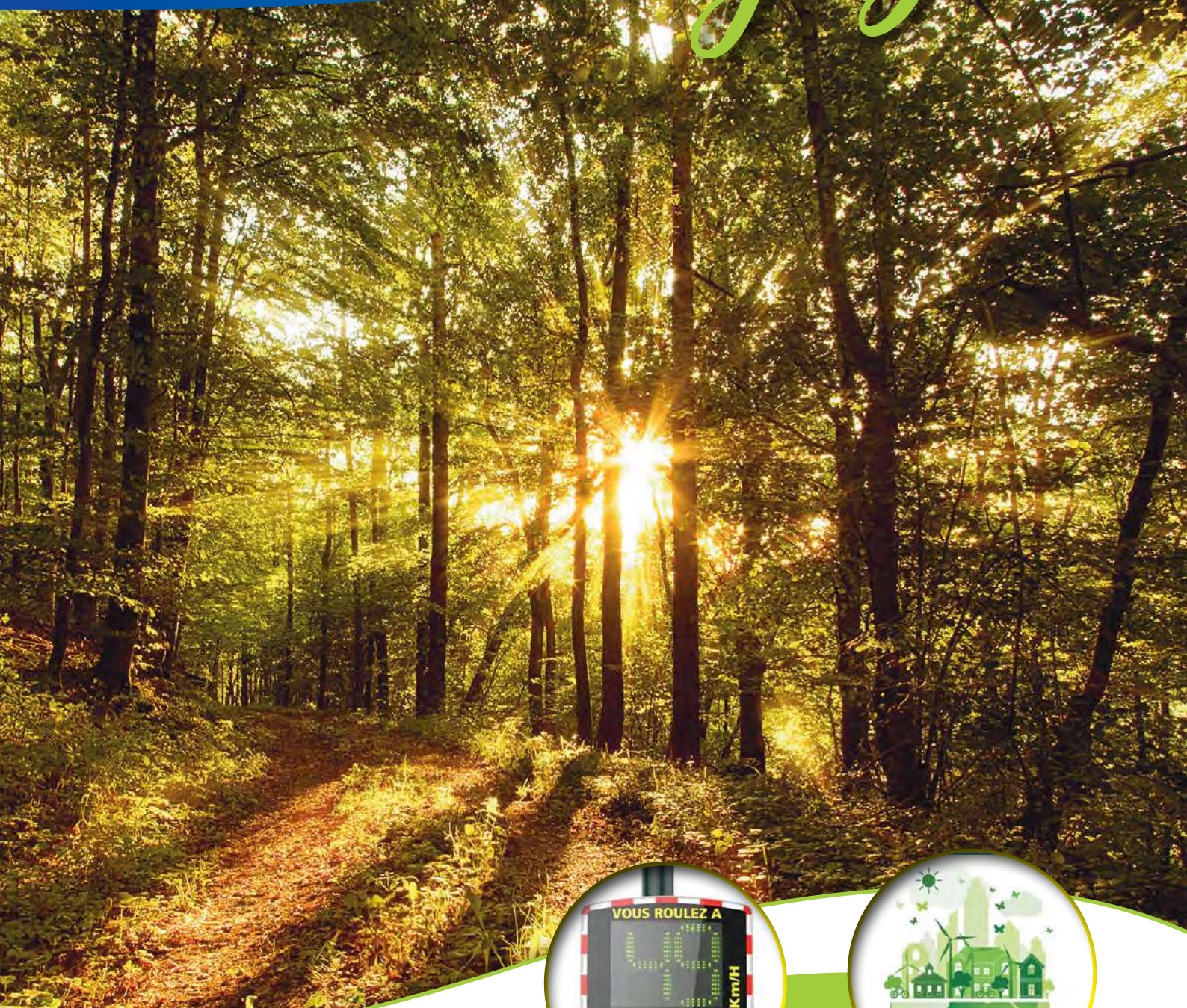


Saint Mars

Magazine



Octobre 2019 - N°63



Radar Pédagogique



Plan Climat

SOMMAIRE

Le Mot du Maire P.2

Le coin des infos P.3/4

Ça s'est passé à... P.5

Les Ecoles P.6/7

Culture P.7

Associations P.8/9

Zoom P.10

Une page d'histoire P.11

L'agenda P.12



"Mbappé
a fêté ses 1 an
d'ancienneté"

Directeur de la publication :

Laurent TAUPIN

Responsable de la publication :

Elisabeth FOLLENFANT

Responsable éditorial :

Bérengère GUITTET

Création graphique conception & réalisation :

ZigZag Graphistes indépendants -
Courdemanche 72150

contact@zigzag.click / 0243442823



Ce produit est certifié FSC®
La certification FSC® garantit que
ces produits sont imprimés sur des
matériaux provenant de forêts gérées
selon des normes standards environ-
nementales, sociales et économiques
très strictes.

Le Mot du Maire

Avec l'ouverture d'une 4^e classe en maternelle, nos 2 écoles, La Pastourelle et le Patou se portent plutôt bien et bénéficient d'un cadre de travail que nous essayons de rendre le plus agréable possible.

Les équipes enseignantes et notre personnel communal (animation, surveillance cantine, entretien) forment une équipe dynamique et soudée pour le bien-être de nos 255 élèves. Je souhaite à tous une pleine réussite pour cette année scolaire 2019-2020.

Les travaux de notre centre bourg se terminent avec les derniers aménagements paysagers et sécuritaires. Je vous remercie pour votre patience durant ces travaux et félicite particulièrement l'entreprise COLAS dont l'équipe a été très professionnelle et très à l'écoute des habitants. Il reste à chacun d'entre nous de respecter les sens de circulation, les limitations de vitesse (20 km/h), les stationnements ainsi que tous les aménagements.

Le dérèglement climatique est bien réel et cet été a confirmé cette tendance. C'est pourquoi il m'a semblé important de vous présenter dans ce magazine, la page spéciale consacrée au Plan Climat voté en juillet à l'échelle du Pays du Mans (68 communes) avec des objectifs très ambitieux pour 2050 :

- baisse de 73% des Gaz à Effet de Serre (GES)
- baisse de 50% de notre consommation énergétique

Nous mettons en place des outils (cadastre solaire par exemple), des exonérations (sur la taxe foncière par exemple) afin de rendre accessibles les initiatives des particuliers sur des travaux d'amélioration de l'habitat.

Bonne lecture

Votre Maire
Laurent TAUPIN

Présence de radars pédagogiques sur la commune

Les radars pédagogiques ont été positionnés à différents endroits sur la commune afin de relever des informations comme le nombre moyen de véhicules par jour, la vitesse maximum, la vitesse moyenne, le taux d'excès de vitesse et la moyenne à laquelle roule les véhicules. Il s'avère que la vitesse est là, à titre d'exemple route de Ruaudin en sortie d'agglomération, nous avons relevé un véhicule roulant à 131 km/h, 132 km/h sur la route de Maigné Laillé en sortie d'agglomération, 120 km/h sur la route des Vergers ! Les véhicules sont nombreux et les excès de vitesse trop fréquents. Soyez vigilants !

Des relevés sont faits quotidiennement et transmis à la gendarmerie d'Ecommoy.



Le Coin des Infos



APSAC 72

Association pour la promotion de la stérilisation des animaux de compagnie.

Les refuges sont débordés, les associations de défense animale sont de plus en plus nombreuses et pourtant il y a toujours autant de chiens et chats malheureux, abandonnés, mal traités, euthanasiés !

La stérilisation est devenue un geste maîtrisé comportant très peu de risque pour peu qu'on respecte les consignes du vétérinaire.

Les avantages de la stérilisation : augmentation de la durée de vie, fin des portées non désirées, limitation des maladies, La stérilisation est le moyen le plus humain de gérer la population féline et canine, mais aussi celles des nouveaux animaux de compagnie qui eux aussi sont de plus en plus souvent abandonnés. Que vous soyez propriétaire d'un chien ou d'un chat, vous avez des responsabilités en vers votre animal : le nourrir, lui donner une vie décente, assurer son avenir. Votre devoir est de tout mettre en œuvre pour le protéger et lui offrir une vie digne.

APSAC 72
06.28.32.64.33



Vente de calendriers : attention aux arnaques !

Comme chaque année, les pompiers, facteurs... commencent à défilé chez les particuliers. Parmi eux se glissent certains malfaiteurs.

Comme à chaque fin d'année, de nombreuses professions démarchent les particuliers pour leur vendre le calendrier de l'année prochaine. Coucher de soleil, chaton mignon et paysage font craquer de nombreux foyers. À la période des étrennes, les facteurs, les pompiers et les éboueurs frappent à toutes les portes pour glaner quelques pièces. Si la pratique est courante, il faut pourtant se méfier. En effet, certains malfaiteurs se glissent parmi les honnêtes vendeurs

pour arnaquer les habitants de quelques euros. Plus grave, d'autres en profitent pour dérober des objets dans le domicile ou faire un repérage des lieux en vue d'un futur cambriolage. Il est également recommandé aux habitants de ne pas faire entrer le vendeur chez soi. Il ne suffit pas que le vendeur porte un uniforme pour être certain qu'il s'agit d'une personne de confiance.

Seuls les pompiers, le facteur et l'association Basket Les Mouettes passeront vous proposer leur calendrier.



Récemment installé sur la commune

Grégory AUCHERE « PAINT PASSION » propose la fabrication de carrosseries et de remorques.
Les Milleries 06.28.83.13.86

La Mairie

vous accueille

Accueil du public ...

Lundi de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h30

(Uniquement Urbanisme)

Mardi de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h30

Mercredi de 9h00 à 12h00

Jeudi de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h30

Vendredi 9h00 à 12h00

(Uniquement Urbanisme)

et de 14h00 à 17h30

Samedi de 9h00 à 12h00

Tel: 02.43.42.74.38

www.stmarsdoutille.fr

La Poste

vous accueille

Lundi au vendredi de

9h30 à 12h00

Le samedi de 10h à 12h30

(semaine paire)

Contact : 02 43 42 73 69 -

4 rue Victor Hugo

Etat Civil

Naissances

Swan MENU né le 19 juin

Inès ROSSIGNOL née le 20 juin

Samuel DELMAS né le 3 juillet

Eleanor MANZANO

née le 19 juillet

Cayden GUIMIER

né le 23 juillet

Eléonore MAILLARD

née le 27 juillet

Loryana DERIVERY née le 29 juillet

Mélia BLANCHARD née le 5 août

Auguste ROUSSELLE né le 7 août

Gaspard GARNIER né le 19 août

Léopold BELLARDANT

né le 21 août

Mariage

Céline GAUTHIER & Sébastien

MENARD le 27 juillet

Carole SERVAIS & Alexandre

GODIN le 3 août

Stéphanie BRUNET & Régis

GENDRON le 3 août

Adeline DONNART &

Kévin MENU le 7 septembre

Séverine PAPIN &

Baptiste HUBERT

le 28 septembre

Décès

Claude MINIER

le 8 juin

Renée HABERT veuve

SIMON le 7 juillet

Jean-Pierre LAMOUREUX

le 26 juillet

Solange BESNARD veuve

ARNAUD

le 14 août



Recensement de la population 2020



RECENSEMENT de la population 2020



Du 15 janvier au 16 février 2020 aura lieu le recensement annuel de la population. **La mairie recrute 4 agents recenseurs à cette occasion.**

L'agent recenseur a pour missions essentielles :

- d'identifier les logements dans le secteur qu'il doit recenser,
- de distribuer et collecter les imprimés destinés aux administrés,
- de classer et numéroter ces imprimés puis de remplir des bordereaux de synthèse.

Il faut être disponible notamment en fin d'après-midi et en début de soirée en semaine et parfois tout ou partie des samedis.

De la logique, de la persévérance, de l'organisation et une qualité de contact sont également nécessaires.

Prenez contact dès maintenant avec le secrétariat de la mairie ou téléphonez au 02.43.42.76.12 pour tous renseignements complémentaires.

Les pièces à fournir : pièce d'identité, 2 photos, carte vitale, relevé d'identité bancaire, CV.



N'oubliez pas de ramoner vos cheminées ...

Vous devez faire ramoner vos conduits de fumée une à deux fois par an. Le certificat de ramonage est-il obligatoire ? Que peut exiger

l'assureur en cas d'incendie ?

Avec l'arrivée du froid, certains recommencent à utiliser leur cheminée. Attention, pour limiter les risques d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone, il faut faire ramoner le conduit encrassé par la suie et le goudron.

Certificat remis par un professionnel.

Le ramonage doit être effectué par un professionnel qualifié par l'Organisme professionnel de qualification et de classification du bâtiment, toujours selon le règlement sanitaire départemental. Un certificat de ramonage précisant le ou les conduits de fumée ramonés et attestant qu'ils sont vides sur toute la longueur vous sera remis.

Une preuve pour l'assureur

Les dommages causés par un feu de cheminée sont couverts par la garantie incendie incluse dans votre multirisque habitation. Si les conduits de fumée étaient en bon état, vous avez de grandes chances pour que votre assureur vous indemnise, avec ou sans certificat de ramonage.



Mieux vaut toutefois en avoir un. Car si l'expert constate un défaut d'entretien, ce document prouvera que vous avez respecté votre obligation. En outre, si l'incendie ou le dégagement de monoxyde de carbone a fait des victimes, votre responsabilité civile peut être engagée si vous n'avez pas fait le nécessaire pour entretenir les conduits de fumée.

La bûche de ramonage, seulement en complément.

Celles-ci contiennent des produits chimiques censés ramoner vos conduits de fumée. Elles peuvent en effet aider à faire partir les dépôts de suie et de goudron mais ne valent pas un ramonage mécanique. Notez enfin que le certificat de ramonage vendu avec la bûche ne sera pas pris en compte par votre assureur. Il peut néanmoins être pertinent d'allumer une de ces bûches quelques jours avant le ramonage pour faciliter le travail.

Quelques conseils afin de protéger votre compteur des rigueurs de l'hiver.



Quelques précautions s'imposent :

En cas d'absence prolongée, n'omettez pas de vidanger vos installations.

Pour isoler correctement votre compteur, s'il est situé dans un regard enterré non conçu pour protéger contre le gel, utiliser des plaques en mousse de polyuréthane ou de polystyrène extrudé.

Ne pas utiliser de matériaux absorbants l'humidité de type paille, textile, papier, laine de verre ou de roche etc.... Les plaques de polystyrène expansé sont très fragiles et les rongeurs en sont friands,

Pour les conduites exposées, vous pouvez trouver dans le commerce des gaines isolantes de différents diamètres de tuyaux.

Mettez hors d'eau pendant les périodes de gel les robinets situés à l'extérieur,

En cas de début de gel utiliser un sèche-cheveux cela peut suffire, n'utiliser jamais une flamme. Vidanger votre installation.

En cas de fuite au niveau de votre compteur d'eau, contacter le Syndicat d'eau au 02.43.75.83.11

Ça s'est passé à St Mars

Vide grenier
dimanche 2 septembre



Fête de la Musique
2019

Fête de la musique
le vendredi 21 juin



Forum des associations samedi 7 septembre



Soirée festive et bal le samedi 13 juillet



Défilé du 14 juillet



Samedi 28 septembre
Union de nos boulangers



Dimanche 29 septembre Portes Ouvertures Mr Androuin

LES Ecoles

La Pastourelle

Une classe supplémentaire a ouvert. Il y a à présent 102 élèves répartis dans 4 classes. La directrice Amélie NIVET peut vous recevoir sur rendez-vous le mardi (02.43.42.71.93).



De gauche à droite : Maryline Maillard, Marie Plessis, Atika Dreux et Gwénaëlle Chamballu. Elles sont une aide précieuse pour accompagner vos enfants dans leur vie quotidienne et les apprentissages.



De gauche à droite: Florence Mercier (MS/GS Moyenne Section - Grande Section), Séverine Dupont (PS-GS Petite Section - Grande Section), Théo Leclair (PS Petite section le lundi et le mardi), Stéphanie Bruneau (PS/MS Petite Section - Moyenne Section), Amélie Nivet (directrice et classe de PS le jeudi et le vendredi).

Le Pâtou

C'est déjà l'heure d'entamer une nouvelle année scolaire. Voici la composition de l'équipe enseignante pour cette année 2019-2020 :

CP : Fabienne Bouquet (complétée le mercredi matin par Catherine Gallou)

CP-CE1 : Carole Proust

CE1-CE2 : Mélanie Hubert

CE2 : Patricia Langlais

CM1-CM2 : Kévin Leguillon

CM1-CM2 : Stéphane Lizé (également directeur, complété le lundi par Catherine Gallou)

Vous pouvez nous contacter au : 02 43 42 75 56.

En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir avant 8h50.

Merci de contacter également la mairie 02.43.42.74.38 ainsi que la garderie 06.68.66.70.91 si besoin.



De gauche à droite : Stéphane Lizé, Mélanie Hubert, Fabienne Bouquet, Kévin Leguillon, Patricia Langlais, Carole Proust, Catherine Gallou

PERSONNEL INTERVENANT AUPRES DES ENFANTS EXTERIEURS A L'EQUIPE ENSEIGNANTE



Maillard Maryline
Référente périscolaire



Proust Sébastien
Directeur et animateur TAP
Intervenant EPS



Ledoux Maryse
Animatrices périscolaire, temps du midi et TAP



Gendron Stéphanie



Lorillon Gaëlle
Animatrice temps du midi et TAP



Hamon Sonia
Animatrice TAP



Garnier Céline
Animatrice TAP



Forage Emmanuelle
Animatrice TAP



Azeorges Virginie
Animatrice TAP



Fourrier Annie
Animatrice TAP
Animatrice bibliothèque



Corbin Marie
Animatrice périscolaires
Responsable de l'aide aux devoirs



Mercury Sylvie
Chef de cuisine



Maillard Sophie
Second de cuisine

Société Restaupal

Sur cette première période de l'année scolaire 2019/2020, les temps d'activités périscolaires (TAP) sont encadrés par une équipe de 9 animateurs(rices) diplômés(es).

149 enfants sur 154 possible de l'école élémentaire sont accueillis les mardis et vendredis de 15h à 16h30.

Les enfants ont accès à différentes activités comme la couture, le sport, la fabrication de bijoux, ... Nous accueillons aussi des personnes bénévoles qui proposent leur savoir-faire et/ou leur passion comme par exemple avec l'activité tricot et jeux de cartes.

Si vous êtes intéressés pour prendre du bon temps avec le jeune public,

vous pouvez nous contacter au 06.31.81.36.25

Sébastien Proust.

L'équipe d'animation.



Voyage à Artigues mai 2019

« Nous sommes partis avec tous les CM1 et CM2 du dimanche 19 mai au dimanche 26 mai à Artigues dans les Hautes Pyrénées.

Dès le lundi matin, nous avons pu faire de l'escalade, de la descente en rappel, de l'astronomie, de la randonnée (sur le thème de l'eau, de la faune et de la flore, du pastoralisme). Le temps était un peu frais mais ensoleillé. Le jeudi nous avons passé la journée au col d'Aspin pour randonner et observer les paysages, le temps était magnifique. A partir du vendredi par contre, nous avons eu beaucoup de pluie.

Nous avons quand même pu profiter de la course d'orientation, de la visite du parc animalier de la colline aux marmottes à Argelès Gazost. Finalement, nous sommes rentrés avec énormément de souvenirs gravés dans nos mémoires ! En juin, nous avons pris le temps d'écrire des articles pour un journal de classe de découverte, que nous avons pu récupérer le jeudi 4 juillet lors d'une soirée où nous avons lu quelques-uns de nos articles, nous avons vu un diaporama de photos mises en musique, retraçant notre semaine ».

Merci encore à la Mairie, à l'Amicale pour leur forte participation à notre voyage !
Merci aussi aux quelques parents qui ont organisé des ventes (en plus de celles de l'Amicale) afin de boucler le budget.



Participation au budget

Culture

Bibliothèque Les Mots Passants



Solenne Ragaïne est à votre écoute

La commune de Parigné l'Evêque a quitté le réseau bibliothèques. Désormais, pour vos consultations et réservations, merci de vous rendre sur : <https://smobrette.biblio.fr>

Comment ça marche ?

Si vous vous êtes inscrits à la bibliothèque avant le 15 juillet 2019
Identifiant : numéro de carte 00--- (ex : 001234)
Mot de passe : numéro de carte sans 00 (1234)
Si vous vous êtes inscrits après le 15 juillet 2019
Exemple : Pierre Durant né en 1950
Identifiant : pdurant (1ère lettre du prénom et nom de famille)
Mot de passe : 1950 (le mot de passe est votre année de naissance)

Horaires des bibliothèques du réseau

St Mars d'Outillé : lundi 14h00 à 18h30 mercredi 14h00 à 18h30 samedi 10h00 à 13h00

<http://club.quomodo.com/bibliostmarsdoutille/>

Il existe un point relais à la mairie pour déposer vos livres, revues ...
Brette-les-Pins : mardi 16h00 à 17h30 mercredi : 10h30 à 12h30 et 14h00 à 18h00 samedi 10h00 à 12h30 1er dimanche du mois : 11h00 à 12h00

Les Arts à St Mars

Lors des **Arts à St Mars** sur le thème **Afrique qui se tiendront les 15, 16 et 17 novembre prochains**, à la salle des fêtes, l'association Congo Brazzaville propose une randonnée contée sur le thème Afrique le dimanche 3 novembre. Départ salle polyvalente. Un conteur passera également dans les classes de CE2, CM1 et CM2 présenter ses contes en partenariat avec la bibliothèque.

Un spectacle aura lieu le dimanche 17 novembre « animation folklorique chants, danses et percussions du Congo avec le groupe Moudoumango »

LES Associations

Les Turbulents St Martiens



Après une fête de la musique qui fut un grand succès avec plus de public que les autres années, la traditionnelle fête du 13 juillet fut également une fête réussie. L'entrecôte frites dans le parc du presbytère a séduit un grand nombre de personnes, suivi d'une belle soirée dansante.

Pour les Turbulents, l'année se termine en vous proposant pour la première fois une sortie champignons avec un guide mycologique qui connaît bien la faune et la flore Saint Martienne. Vous pourrez ainsi vous initier au ramassage des champignons ou vous spécialiser dans ce domaine. La sortie est prévue le samedi 26 octobre au matin de 9 heures à 12 heures, uniquement sur inscription.

Pour vous inscrire, contactez Yves Nivault au 06-20-34-84-66. Le nombre de place est limité à 30 personnes. Une participation de 3 euros vous sera demandée.

N'oubliez pas de décorer vos maisons pour Noël. Le concours est à nouveau lancé cette année.

Si vous souhaitez intégrer notre association et apporter vos compétences, n'hésitez pas à contacter Yves Nivault.

A bientôt, pour de nouvelles Turbulences Saint Martiennes.

Amicale des Ecoles



Nouvelle année scolaire rime avec Rentrée de l'Amicale des écoles.

Comme tous les ans, l'association a à cœur de financer de beaux projets pédagogiques et de belles sorties à ses écoliers.

L'Amicale est une association très dynamique, soucieuse de faire de son mieux pour les enfants, mais qui est toujours à la recherche de nouveaux parents pour nous aider lors de nos différentes manifestations, pour nous apporter de nouvelles idées et pour nous permettre d'évoluer.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, on vous propose d'adhérer à l'amicale pour 7 euros. Je rappelle que la carte d'adhésion donne droit à une boisson gratuite lors de nos manifestations, une carte de loto gratuite et d'un tirage spécial à la fête des écoles.

Pour ceux qui le veulent vous pouvez aussi nous contacter par mail : amicaledesecolesmo@gmail.com

Les membres de l'Amicale souhaitent une bonne rentrée à tous ses petits saint martiens et une belle année scolaire.

Marjorie EVRAD
Présidente
06.21.25.58.52

Marafanyi

L'association MARAFANYI fait sa deuxième rentrée cette année, avec 2 cours collectif de percussions africaines.



Assuré par Julien Orabona, musicien professionnel, pédagogue et formé en Afrique de l'Ouest, les cours pour enfants, à partir de 7 ans, auront lieu le mercredi de 18h15 à 19h15 et de 20h à 21h pour les adultes et adolescents à la salle polyvalente.

À travers une pédagogie de transmission orale basée sur l'écoute et les sensations, nous vous invitons à découvrir les polyrythmies d'Afrique de l'ouest et ses différents instruments : djembé, dumdums, balafon dans une ambiance conviviale.

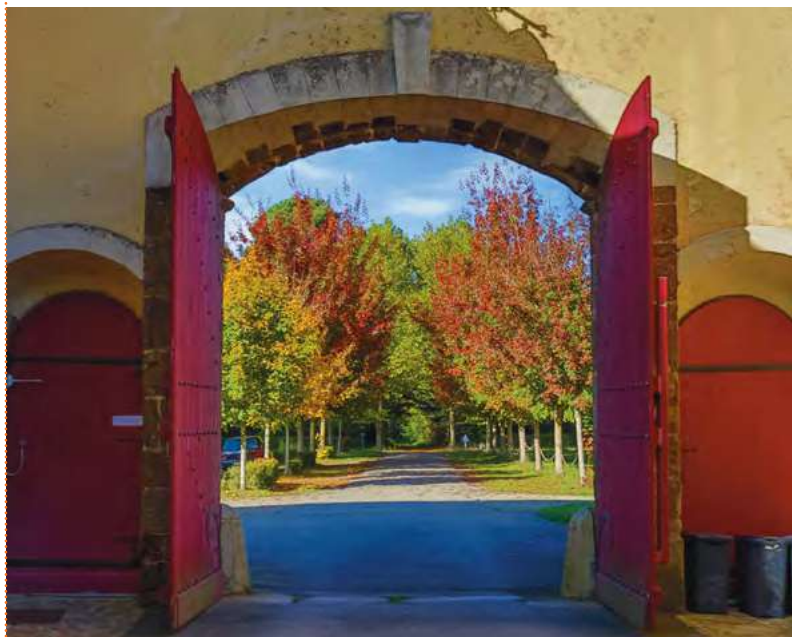
Vous avez la possibilité de tester lors d'un cours d'essai le mercredi 2 octobre avant de vous inscrire. Les débutants sont les bienvenus.

L'association a d'autres projets notamment celui de reconduire les stages de danse africaine comme celui que nous avons proposé en juin 2019 au jardin du presbytère qui a réuni 30 danseurs/danseuses. Nous serons aussi présents en novembre pour les arts à St Mars avec une initiation percussion et un nouveau stage de danse africaine.

Plus d'informations au 06.30.08.36.39 ou sur notre boîte mail : assocmarafanyi@gmail.com

**Musicalement,
L'association Marafanyi**

Centre de Méditation Kadampa France



Tous les jours de 9h à 18h, le centre de méditation Kadampa vous ouvre ses portes, que ce soit pour vous promener, vous reposer, pour rencontrer de nouvelles personnes autour d'un café, ou encore pour découvrir la philosophie bouddhiste.

Les pique-niques végétariens dans le parc sont autorisés (l'alcool n'est pas admis dans la propriété). Venez découvrir ou profiter de cet environnement quelques minutes, quelques heures ou durant un séjour si vous le souhaitez.

Vous pouvez également méditer gratuitement tous les jours de 12h à 12h30. Ces méditations simples basées sur la respiration sont guidées par un enseignant et accessibles à tous.

Pour accéder au programme complet, rendez-vous sur kadampafrance.org

Nous serons ravis de vous rencontrer. À bientôt !

Loisirs Saint Mars



L'association des loisirs propose à ses adhérents 14 activités : pilates, qi-gong, yoga, abdos/fessiers/cardio, multisports, zumba, danse (enfants), tir à l'arc

(enfants/ados/adultes), atelier créatif (enfants), scrapbooking, peinture artistique, théâtre (jeunes/adultes), couture, et marche pédestre.

Nous ouvrons cette année certaines activités (notamment multisports et abdos/fessiers) aux collégiens.

N'hésitez pas à contacter l'association (alsmo@laposte.net sur <https://fb.me/loisirs saintmars>) pour confirmer qu'il reste des places dans ces activités.

Lors des manifestations que nous organisons, nous sommes à la recherche de bonnes volontés pour effectuer certains travaux ponctuels (mise en place des locaux, préparation de décors, rangement après l'événement).

Si vous souhaitez rejoindre l'association en tant que bénévole, contactez-nous.

Vous pouvez vous faire connaître auprès du responsable de l'activité que vous (ou votre enfant) pratiquez. Ce qui compte, c'est que ces événements, pour nombre d'entre eux organisés par et pour les adhérents, soient réussis et votre aide contribue à cette réussite.

A bientôt !

Maryline MAILLARD
Présidente
06.16.32.58.77

Sophrologie

Ralentir respirer ressentir



La sophrologie, c'est respirer en conscience pour un bien-être avec soi et les autres. Elle est basée sur la respiration, la relaxation musculaire, la concentration ... Grâce à des techniques simples basées sur la détente, la respiration, la visualisation et une attitude mentale positive, la sophrologie favorise le développement harmonieux de nos capacités physiques et psychiques. Chaque mouvement proposé en sophrologie a des répercussions physiologiques et émotionnelles dans le corps. La sophrologie est à la fois une science et un art.

Les cours ont lieu le lundi de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente

Gisèle FREUSLON
06.20.35.16.13

Tennis



Les divers Championnats de Tennis de La Sarthe sont achevés depuis quelques semaines maintenant.

En Championnat d'hiver, nous avons une équipe engagée en Sénior homme Pré-Régionale composée de Ludovic SIMON (capitaine), Mickaël LAMENDIN, David LAMENDIN, Pierre DIHE, Martial MICHENAUD et Emilien SIMON. Les équipes engagées étaient: TC Antonnière, Bonnétable, Le Luart, La Ferté-Bernard, SOM Le Mans et St Mars d'Outillé. Notre équipe termine à la troisième place et se maintient donc en Pré-Régionale pour la saison prochaine. En Championnat de printemps, pour la première fois, nous avons engagé une équipe en Sénior homme + de 55 ans 1ère division 4ème série (joueurs non classés à 30/1).

Cette équipe était composée de Martial MICHENAUD (capitaine), Jean-Marie FONTAINE et de Michel BEAUNE.

Les équipes engagées dans ce Championnat étaient : Le Luart, Coulaines, Arnage, Le Grand Lucé, Fresnay-sur-Sarthe, Châteaudeau-du-Loir et St Mars d'Outillé.



Notre équipe termine à la première place devant Arnage. Celle-ci s'est jouée lors de la dernière rencontre, le 17 juin, face à Arnage qui se trouvait en tête devant St Mars. Victoire 2 à 1, Martial remporte son match de simple, Jean-Marie perd son simple et Martial et Jean-Marie remporte le double qui fut décisif. Un grand bravo à eux. Par ailleurs, le 30 Juin dernier se tenait notre traditionnel tournoi annuel avec une météo parfaite. Tout au long de cette journée, onze joueurs de tout niveau se sont affrontés dans des petits matchs. La finale a vu s'affronter Aymerick Peyroux à Pierre Boucher avec la victoire de Pierre.

Le vainqueur s'est vu offrir un baptême en avion avec notre membre du club Pilote d'avion Serge Lemercier, nous tenons à l'en remercier.

La journée fut ponctuée par le traditionnel barbecue du midi où bonne humeur et convivialité ont régné.

Le Président Mickaël LAMENDIN, les membres du bureau tiennent à remercier tous les participants et espérons vous revoir l'année prochaine.

Pour rappel, le prix des adhésions pour la saison 2019/2020 est de :

- Adultes : 45€ / Enfants (jusqu'à 18 ans): 30 €
 - Ecole de tennis (30 heures de cours de septembre à fin juin, le mercredi de 17h45 à 19h45, sauf vacances scolaires) : 120 € adhésion comprise / Clé des courts : caution 5 €
- Modes de paiement acceptés : espèces, chèque, chèques collège, coupons sport ANCV, bons CAF, chèques vacances ANCV.

**Pour tout renseignement, Mickaël LAMENDIN
au 06.72.46.94.78 ou Martial MICHENAUD
au 06.81.46.66.44. ou mail: smo.tennisclub@orange.fr**



de gauche à droite Jean-Marie FONTAINE, Michel BEAUNE, Martial MICHENAUD

L'OBJECTIF

Pour limiter les impacts du changement climatique, nous devons réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre. Cela passe par le développement des énergies renouvelables et une forte réduction de nos consommations d'énergie. Cela entraînera des changements importants dans nos modes de vie, mais c'est possible si nous agissons ENSEMBLE.



ACTIONS CONCRETES :

- Mise en place d'un cadastre solaire : Découvrez le potentiel solaire de votre toiture. Produisez votre électricité : simulation instantanée sur <https://paysdumans.insunwetrust.solar/>

- La commune a voté une exonération de la part communal de la Taxe Foncière :
- Les travaux éligibles à l'exonération de la taxe foncière sont les mêmes que ceux éligibles au crédit d'impôt développement durable (ou CIDD). Ces travaux sont répartis en plusieurs groupes :
- Système de chauffage ou de production d'eau chaude fonctionnant au bois ou à la biomasse ;
- Les travaux d'isolation de la toiture ;
- Les travaux d'isolation des murs donnant sur l'extérieur ;
- Les travaux d'isolation des parois vitrées ;
- L'installation de système de production d'eau chaude à énergie renouvelable ;
- L'installation de chaudière écologique, de pompe à chaleur ou de système de production d'énergie à base d'énergie renouvelable (hors photovoltaïque) ;
- Les travaux d'isolation du plancher ;
- L'installation de système de régulation du chauffage.

Afin de bénéficier de l'exonération de la taxe foncière, le coût des travaux doit être supérieur à un montant fixé, dépendant de la date des travaux :

- 10 000 € pour des travaux dans le logement au cours de l'année précédant l'application de l'exonération ;
- 15 000 € pour des travaux dans le logement au cours des trois années précédant l'application de l'exonération.

Pour prétendre à l'exonération de la taxe foncière, le logement et le demandeur doivent remplir plusieurs conditions :

- Il faut être propriétaire du logement rénové ;
- Le logement doit avoir été construit avant 1989 ;
- Pour un logement neuf, il doit obéir à la norme BBC (bâtiment basse consommation) / RT 2005 (Réglementation thermique 2005).

Les démarches pour obtenir l'exonération de la taxe foncière : Il faut dans un premier temps contacter la mairie de l'agglomération du logement afin de savoir si la commune est concernée par l'exonération de la taxe foncière.

Si la commune permet de profiter de l'exonération, il faut remplir une déclaration au centre des finances publiques du lieu où se situe le bien. Cette déclaration doit être envoyée dans les 90 jours après la fin des travaux de rénovation énergétique ou de construction du logement.

ci joint le lien

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F59>

C'EST QUOI ?

Le Plan Climat Air-Energie Territorial est un outil local pour agir. À partir d'un état des lieux air-énergie-climat notre territoire fixera un plan d'actions pour :

- réduire nos émissions de gaz à effet de serre,
- réduire notre facture énergétique en baissant nos consommations et en produisant plus d'énergies renouvelables locales,
- réduire les polluants atmosphériques pour une meilleure qualité de l'air,
- s'adapter aux changements climatiques déjà ressentis et anticiper ceux à venir qui seront encore plus importants.

POURQUOI ?

Les effets du changement climatique se font déjà ressentir : 2016 a été l'année la plus chaude depuis le début des records mondiaux du 16^{ème} siècle, avec une température moyenne 1,1°C plus élevée que lors de cette époque pré-industrielle. Nous sommes actuellement en situation d'urgence climatique et sommes tous concernés !

Le changement climatique impacte déjà le Pays du Mans : température, pluies, sécs, forêts, ... Découvrez les constats dans les pages suivantes et dans notre étude de vulnérabilité du territoire au changement climatique.

Le Plan Climat contribue localement à cet enjeu mondial en favorisant la transition énergétique du territoire.

Tous ensemble : élus, entreprises et habitants, s'engagent pour réduire l'impact du changement climatique.

Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)



83% des émissions de GES sont dues à la consommation d'énergie.

Les gaz à effet de serre se concentrent dans l'atmosphère, formant une couche protectrice naturelle de la planète, nécessaire à la vie, pour piéger la chaleur du soleil. Le réchauffement climatique est dû à l'augmentation très importante de leur concentration.

FACTURE ÉNERGIE DU PAYS DU MANS

La consommation énergétique de notre territoire coûte cher et nous impacte tous.

Votre facture ne représente qu'une faible partie du coût réel de votre consommation.

VOUS PAYEZ 800€ **VOUS CONSOMMEZ 2065€**

*En moyenne par habitant (colivats, enfants carteronnés) par an au Pays du Mans.

Et les énergies renouvelables ?

En 2016, les énergies renouvelables représentaient **moins de 6%** de notre consommation énergétique.

Une Page d'histoire

Magloire Tournesac, un architecte au service de l'Eglise

Fils d'un cordonnier, François Tournesac et de son épouse Anne Clottereau, **Magloire est né le matin du samedi 14 septembre 1805 à Saint Mars d'Outille**. La vie religieuse l'attire depuis longtemps. Pensant à entrer chez les Bénédictins, il choisit finalement les Jésuites très tard à l'âge de 48 ans en 1853, après avoir été chanoine au Mans. Pendant 22 ans, il porte le vêtement des Jésuites, « suscitant l'admiration de ses compagnons pour sa ferveur, son ardeur au travail et son art qu'il pratiquait comme un apostolat. » Ce choix se fait à une étape de sa vie où son métier d'architecte lui offre « déjà une grande réputation pour la construction d'églises et ses recherches sur les vitraux anciens et leur restauration en particulier à la cathédrale du Mans. Il favorise l'émergence de nouveaux ateliers de maîtres verriers comme celui des Lusson en 1840 et fait du Mans un foyer exceptionnel de l'art du vitrail archéologique au XIX^{ème} siècle. ». Il est d'ailleurs très apprécié du grand architecte Viollet-Le-Duc. Aujourd'hui, il est également considéré comme une référence au niveau du vitrail par les historiens de l'art.

Le bilan reste impressionnant car il est à l'origine d'une soixantaine d'églises sans compter la restauration de beaucoup d'autres. Parmi ses réalisations, on trouve la construction de l'église Saint-Joseph-de-Sainte-Croix au Mans. En effet, il dessina notamment les plans de l'église avec un style néogothique. Le père Basile Moreau voulait bâtir une église dès 1840. Deux ans plus tard, la première pierre est posée par Monseigneur Bouvier, évêque du Mans. « Attenante à l'église, une vaste chapelle servait aux réunions de la communauté que présidait le père Moreau. »

L'église Sainte-Croix du Mans (Ouest-France)

Six ans plus tard, l'église Saint-Hilaire de Castelmoron-sur-Lot « est construite sur un projet d'Eugène Le-boucher, élève et associé de Magloire. Ce vaste édifice constitue une des premières manifestations du style néogothique en Agenais.

En 1850, Monseigneur Baillès, évêque de Luçon lance le projet de construire un couvent. Les plans sont signés par le père Tournesac et son disciple Alfred Tessier le 20 mai 1851. Les travaux conduits par l'abbé Pierre Barillaud commencent assez rapidement. Par les matrices cadastrales, nous savons que l'église est achevée en 1856 et que les bâtiments conventuels le sont en 1858.

Magloire lance également en 1850, près de Poitiers, le programme de construction de nouveaux bâtiments comme la chapelle au sein de l'institution de Larnay à Biard.



Chapelle de l'institution de Larnay à Biard près de Poitiers

En 1852, il réalise les plans de la chapelle du Gésu au centre de Poitiers. Utilisant de la pierre calcaire de la région, elle mesure 55 mètres de long. Possédant à l'origine une triple nef, on trouve sur les « chapiteaux et les clés de voûte des piles des décors de feuillages ou de boutons ». Mais le destin de ce lieu est étonnant. Effectivement, elle n'est plus un lieu de culte en 1870, devenant le refuge pour les archives départementales avant de devenir un restaurant et un hôtel en 2012. Entre 1854 et 1857, il réalise pour les Jésuites la chapelle néo-gothique de la Joliverie à Nantes.

Cet édifice de plan allongé possède des chapelles rayonnantes avec une travée centrale qui est percée d'une rosace, ainsi que ses grandes arcades en arc brisé et sa voûte d'ogives pour la nef. La rue est frappée lors d'un bombardement en 1943 ; les bâtiments des Jésuites sont détruits, la chapelle des Jésuites est incendiée, la toiture en est détruite. Mais la reconstruction est achevée en 1952. Elle est aujourd'hui transformée en école de design.

Suite dans le prochain numéro...



Sources :

Archives départementales de la Sarthe : - registres paroissiaux et d'état civil, 5M1329-11
Archives des Mariannites de Sainte-Croix
Article Ouest France 29/09/2013, l'église Sainte-Croix, l'histoire au cœur du quartier
Benoist Jacques, *Le Sacré Cœur des femmes de 1870 à 1960*, éditions de l'Atelier, 2000.
Duclos Paul, *Dictionnaire des Jésuites contemporains*, Paris, Beauchesne, 1985.
Renaud-Romieux Geneviève, *Le père Magloire Tournesac S. J. (1805-1875) et son œuvre architecturale dans le Diocèse de Poitiers*, revue historique du Centre-Ouest, t. VIII, 2^{ème} semestre 2009, p.431-471.
Bertin Serge (dir), *Le Territoire partagé - Guide des cimetières de la Sarthe*, éditions Cénomane, 2009.
Nayrolles Jean et Mange Christian, *L'église du Jésus à Toulouse : Architecture et décors*, t. LX, Toulouse, Société archéologique du Midi de la France, page 209.
www.stignace.netvers
http://www.anciens-sfx.fr/xavier
https://www.patrimoine-religieux.fr/eglises_edifices/44-Loire-Atlantique/44109-Nantes/177144-AnciennechapelledeLaJoliverie(Jesuite)
http://www.nuitdeseglises.fr (Jean Berger, Henry Marsille en 1971 et Jean-Christophe Auger en 2014)
https://leludesite.wordpress.com/2015/10/20/leglise-saint-vincent/
https://www.patrimoine.paysdelaloire.fr/linventaire/detail-notices/IA85001839/ (Réau Marie-Thérèse, Enquête pour la région des Pays de la Loire et la ville de Luçon- 2006)

Laurent Bervas

Pour ne rien oublier...
L'Agenda
des manifestations

OCTOBRE

Samedi 19 à 20h00 Loto Basket Les Mouettes Salle des fêtes

Mardi 15 de 9h30 à 11h30 Atelier Trucs et astuces pour diminuer ses déchets Salle polyvalente

Dimanche 20 à 15h Représentation théâtre troupe 7° compagnie «Si j'étais diplomate» Salle des fêtes

Mardi 22 de 15h00 à 17h00 Atelier Fabrication de gel douche naturel Salle polyvalente

Samedi 26 de 9h00 à 12h00 Sortie mycologie (UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION) Place Victor Hugo

NOVEMBRE

Samedi 2 à 20h30 Loto Turbulents St Martiens Salle des fêtes

Dimanche 3 Randonnée en collaboration avec l'association France Congo Brazzaville départ 14h30
Salle polyvalente

Mardi 5 BB bouquine (0-3 ans) Bibliothèque

Dimanche 10 à 14h00 Thé Dansant avec Les Compagnons du Musette AFN Salle des fêtes

Lundi 11 à 10h00 Défilé Armistice Place Victor Hugo

Mardi 12 de 9h30 à 11 h30 Atelier Fabrication de cadres végétaux Salle polyvalente

15, 16 et 17 Les Arts à St Mars Thème Afrique Salle des fêtes

Dimanche 17 à 14h00 Spectacle «animations folkloriques» (chants, danses et percussions du Congo)
avec le groupe Moudoumango

Samedi 23 Loto Loisirs St Mars Salle des fêtes

DECEMBRE

Dimanche 1er à 14h00 Goûter des anciens Salle des fêtes

Mardi 3 de 9h30 à 11h30 Atelier Confection de savon

Dimanche 8 de 13h45 à 19h00 Challenge Tarot Salle polyvalente (Inscription dès 13h15)

Samedi 14 à 20h30 Concert de Noël Harmonie de Saint Mars Eglise

Dimanche 15 Noël des enfants Amicale des Ecoles Salle des fêtes

Mardi 17 BB bouquine (0-3 ans) Bibliothèque

JANVIER

Vendredi 10 Vœux du Maire à 20h00 Salle polyvalente